

Séance ordinaire
du 22 mai 1960 -

Le vingt deux mai mil neuf cent soixante à quatorze heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M^r Ernest Allary, Maire.

Étaient présents: M^{rs} Allary, Ferret, Viollet, Thoumion, Mazière, Bordenon, De Suremain.

Absents: M^{rs} Philippeau, Faure, Bauchot, Desjouailles.
Bureau d'Etude Sociale.

Présents: M^{rs} Faure Arthur, Eralbout Marcel.

Travaux voirie.

Le Conseil Municipal décide, après en avoir délibéré, qu'il serait nécessaire de prévoir l'élargissement des chemins avant le goudronnage.

Participation Service Incendie.

Le Centre de Secours Incendie de Villebois. Lavalette ayant envisagé l'achat d'un camion, demande aux communes une participation aux frais. Le Conseil Municipal donne un avis favorable à cette demande.

Instance cabine téléphonique. Frais avoué.

Maitre Rogé, avoué à Angoulême, chargé de défendre la commune dans l'affaire de la cabine téléphonique - MARTIN contre commune de Combiers, demande une somme de 250 nouveaux francs pour le montant de ses frais et hono-

raires.

Le Conseil Municipal à l'unanimité, autorise le Maire à mandater cette somme qui sera prise à l'article 665 de l'exercice 1960.

Fait et délibéré en mairie les jour, mois et an susdits.
Ont signé tous les membres présents.

~~20-01-60~~
Maguin

Touty
Trotter

~~20-01-60~~
Maire